

Calcatoggio, le 12 juillet 2020

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES FINANCES
DES AFFAIRES SOCIALES ET DU PATRIMOINE
SAMEDI 12 JUILLET 2020 – 10h00 – MAIRIE DE CALCATOGGIO

Objet : Examen et approbation du compte administratif 2019, examen et approbation du budget primitif 2020, examen des taux d'imposition 2020, questions diverses.

Étaient présents : M. Charles CHIAPPINI, M. Jean-Laurent CAMPINCHI, M. Jean-Marie DEFRANCHI, M. Gilbert CHIAPPINI, Mme. Charlotte JUANICO.

Était absent : M. Daniel DONZELLA.

Examen et approbation du compte administratif 2019

Le compte administratif de l'exercice 2019 est présenté à la commission des finances des affaires sociales et du patrimoine, présidée par M. Charles CHIAPPINI et M. Jean-Laurent CAMPINCHI, ainsi qu'il suit (ces chiffres sont détaillés en annexes) :

Solde d'exécution 2019 section investissement :

172 302,26€ (recettes) - 90 997,66€ (dépenses) = excédent net exercice 2019 de 81 304,60€

A déduire : report du déficit de l'exercice précédent (2018) : 96 036,77€

Déficit global 2019 : 14 732,17€ (à reporter en dépenses section investissement au budget primitif 2020)

Solde d'exécution 2019 des restes à réaliser :

747 527,00€ (recettes) – 845 320,00 (dépenses) = déficit net de 97 793,00€

Déficit total d'investissement 2019 :

14 732,17€ (investissement) + 97 793,00€ (restes à réaliser) = 112 525,17€

Solde d'exécution 2019 section fonctionnement :

934 033,46€ (recettes) – 750 823,02€ (dépenses) = excédent net exercice 2019 de 183 210,44€

A ajouter : report de l'excédent de l'exercice précédent (2018) : 1 151 663,38€

Excédent total 2019 : 1 151 663,38€ (2018) + 183 210,44 (2019) = 1 334 873,82€

Exécution générale du budget 2019

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Fonctionnement	2 085 696,84€	750 823,02€	+ 1 334 873,82€
Investissement	172 302,26€	187 034,43€	- 14 732,17€
Restes à réaliser	747 527,00€	845 320,00€	- 97 793,00€
TOTAL	3 005 526,10€	1 783 177,45€	+ 1 222 348,65€

Budget total de l'exercice 2019 :

3 005 526€ (total recettes) + 1 783 177,45€ (total dépenses) = 4 788 703,55€

A reporter sur le budget primitif 2020 :

En réserve en recettes d'investissement pour équilibre : 112 525,17€ (déficit investissement + restes à réaliser exercice 2019)

En résultat reporté en recettes de fonctionnement : 1 222 348,00€ (excédent fonctionnement – déficit total investissement)

Présentation du budget primitif 2020

Le budget primitif 2020 est présenté à la commission des finances des affaires sociales et du patrimoine, présidée par M. Charles CHIAPPINI et M. Jean-Laurent CAMPINCHI, ainsi qu'il suit (ces chiffres sont détaillés en annexes) :

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
Fonctionnement	2 258 282,00€	2 258 282,00€	4 516 564,00€
Investissement	1 047 253,00€	1 047 253,00€	2 094 506,00€
Total	3 305 535,00€	3 305 535,00€	6 611 070,00€

Budget primitif pour l'exercice 2020 : 6 611 070,00€.

État des taux d'imposition de 2020 (4 taxes directes locales)

Taxes	Taux votés	Bases d'imposition	Produit correspondant
Habitation *		2 131 000	508 457€
Foncière (bâti)	3,95%	1 507 000	59 697€
Foncière (non bâti)	35,04%	4 700	1 647€
CFE	8,69%	224 600	19 518€
Total			589 149€

*** Suppression de la TH : produit correspondant compensé par l'État**

Pour mémoire sur exercice 2019

Taxes	Taux votés	Bases d'imposition	Produit correspondant
Habitation *	23,86%	2 141 000	510 843€
Foncière (bâti)	3,95%	1 486 000	58 697€
Foncière (non bâti)	35,04%	4 700	1 647€
CFE	8,69%	221 200	19 222€
Total			590 409€

Augmentation du taux communal pour le contribuable par rapport à l'exercice 2019 : 0%